

## Registre d'un programme ou d'un cours alternatif

L'objectif d'un programme ou d'un cours alternatif consiste à faire éclore et à perfectionner des compétences et/ou des connaissances particulières. Cet appui devra être offert dans un environnement respectant la dignité de l'élève et le plus exempt possible de toute restriction et de toute exclusion.

NOTA : L'UTILISATION DU MASCULIN DANS LE PRÉSENT DOCUMENT A POUR SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE ET S'APPLIQUE SANS DISCRIMINATION AUX PERSONNES DES DEUX SEXES

Élève : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Programme ou cours : \_\_\_\_\_

Le programme est du type suivant (veuillez cocher) :

Programme alternatif :

Un programme dure moins longtemps qu'un cours. L'intensité et le temps passé varieront en fonction de la nature du programme.

- Préalable : enseigne à l'élève des résultats particuliers traduisant les compétences scolaires essentielles absentes de son répertoire de connaissances et de compréhension, mais qui lui seront nécessaires pour accéder au programme provincial prescrit.
- Non académique : enseigne des compétences non académiques favorisant le succès scolaire. En l'absence des connaissances et des compétences propres au programme alternatif, il est peu probable que l'élève puisse réussir dans le programme prescrit.

Cours alternatif :

Un cours a pour objectif de remplacer une matière prescrite ou un cours du secondaire. Le temps nécessaire pour un cours alternatif sera équivalent à celui précisé pour le cours ou la matière qu'il remplace.

- Un cours alternatif est nettement différent du cours prescrit par ledit programme pour l'année en cours de l'élève, c'est-à-dire qu'il peut être enrichi ou réduit par rapport au niveau de ladite année (le changement pourrait se répercuter sur l'obtention du diplôme et sur les choix postsecondaires de l'élève).
- Un cours non académique est créé pour un élève présentant un trouble cognitif et pour qui il faut principalement des cours alternatifs, mais ne répond pas aux critères d'un programme alternatif (fonctionnel).

REMARQUE : Le passage à un cours alternatif dans un domaine du programme scolaire est une étape très importante pour l'élève. Assurez-vous que les parents, ou le ou les tuteurs, ainsi que l'élève sont informés des implications.

Nom du programme ou du cours :	Élaborateurs du programme ou du cours :	Calendrier prévu :	
Justification :			
Résultat d'apprentissage général :		Personnel responsable :	Local ou locaux :
Résultats d'apprentissage spécifiques	Notes, observation, progrès, traces		Date de réalisation



Sommaire des :

Stratégies pédagogiques :
Stratégies d'évaluation :
Ressources d'apprentissage :

Veillez remplir le tableau suivant si le programme ou le cours alternatif doit être donné dans un local autre que la salle de classe de l'élève.

Stratégies à mettre en place pour couvrir le matériel manqué (programme seulement)
Plan d'examen régulier du placement de l'élève à l'extérieur de la salle de classe habituelle

Le programme ou le cours achevé doit être joint à la feuille de couverture du PEI de l'élève et placé dans le dossier cumulatif de l'élève. Une copie devra être conservée par l'enseignant ou les enseignants comme document de travail. Les notes de progrès devront être mises à jour par l'enseignant ou les enseignants à la fin de chaque période ayant donné lieu à un rapport.